



**UNION
POUR LA DÉMOCRATIE
ET LE PROGRÈS SOCIAL**

25 Membres de l'Udps

**MINI-CONCLAVE POUR LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU LEADERSHIP DE
L'UDPS
DU 11 AU 13 SEPTEMBRE 2015**

I. LE FOND DU PROBLEME : MEGESTION DU PARTI ET NON TRIBALISME

L'UDPS traverse en ce moment une grave crise causée par différents actes et comportements répréhensibles et condamnables posés par le président du parti. L'éthique même dont se targue l'UDPS d'être le meilleur défenseur s'en trouve écorchée. La condamnation de ces actes par des membres du parti et même par le public aurait mérité que la personne incriminée y apporte des réponses adéquates pour crever ce gros abcès et soulager le parti du malaise qui le ronge. Malheureusement, pour toute réponse, et pour se donner de la contenance, ceux qui sont concernés par les faits, et qui sont les affidés bénéficiaires occultes de ces actes, veulent noyer le poisson, se voilent la face et manipulent l'opinion publique en qualifiant d'injures et de tribalisme les dénonciations de faits avérés, risquant de conduire inutilement le pays dans une situation dramatique. Il s'agit en fait de créer une diversion afin d'éviter de répondre aux questions pertinentes qui leur sont posées.

II. MISE AU POINT DE LA SITUATION : MANQUEMENTS GRAVES ET CAUSES PROFONDES DE LA CRISE ACTUELLE.

1. La crise actuelle a pour nom « Etienne Tshisekedi » et pour prénom « l'attentisme des cadres de l'UDPS qui ont peur et refusent de voir cette réalité en face ». Il y a des manquements graves qui constituent les causes multiples et profondes de la crise actuelle à l'UDPS.
2. Ce sont :
 - ⤴ L'indisponibilité du président du Parti.
 - ⤴ Les tripatouillages et la falsification des statuts par Etienne Tshisekedi.
 - ⤴ L'ingérence de la famille biologique du président dans les affaires du parti.
 - ⤴ Le manque de transparence et la mauvaise gestion des finances du parti .

L'indisponibilité du Président du Parti

- ⤴ Depuis plus d'une année, le Président du Parti est malade, raison de son séjour prolongé en Belgique. De ce fait, il est absent du Parti, et ce dernier est

littéralement paralysé. L'article 22 point 2- des statuts du 14 décembre 2010 stipule que *«le président supervise et coordonne le fonctionnement des activités du Parti»*. C'est dans ce cadre et au cours des réunions de la Présidence, localisée à Kinshasa, que les décisions sont prises sous sa supervision, conformément à l'article 21 des statuts. Mais cela n'a pas été le cas! Le Président élu au 1^{er} Congrès a abandonné le Parti. Il n'a organisé aucune réunion de la Présidence conformément à l'article 21 des statuts depuis plus d'un an. Pendant quatre ans depuis qu'il a été élu au Congrès, sa présidence n'a produit aucun rapport d'activité ni de projet de budget du Parti tel qu'exigé par les statuts au point 7 de l'article 20. Aucune organisation respectable et démocratique ne peut fonctionner adéquatement en ignorant ses propres règles et même les règles élémentaires de fonctionnement et en l'absence de son principal gestionnaire. L'absence prolongée de Etienne Tshisekedi revient pratiquement à son auto exclusion implicite de la gestion du Parti, *aussi avons-nous le devoir et l'obligation de désigner rapidement un nouveau leadership disponible pour la conduite effective du parti.*

Les tripatouillages des statuts.

- ⤴ En ce qui concerne les tripatouillages, voici ce que révèle l'examen comparatif des deux statuts en présence, ceux issus du Congrès de 2010 qui avait réuni près de 800 délégués, et ceux modifiés par Etienne Tshisekedi tout seul. Le constat est amer! Etienne Tshisekedi qui, pour la première fois depuis la création de l'UDPS en 1982, a été élu Président du Parti au Congrès de décembre 2010, s'est mis au-dessus du Congrès, organe suprême du parti, pour opposer à l'effort fait par celui-ci de créer un Parti fort, une centralisation à outrance et la confiscation des pouvoirs entre ses seules mains. Le Parti est maintenant affaibli par sa maladie, ses prises de position contradictoires, et son absence continue du terrain des opérations.
- ⤴ Il a commis un forfait en violant de manière flagrante, l'article 62 des seuls statuts valables, ceux de décembre 2010, en nommant des Représentants/Présidents fédéraux, alors que ceux-ci devaient être élus.
- ⤴ Il n'a pas installé ou a supprimé des organes essentiels du parti tels que la Convention Démocratique du Parti et la Commission Electorale du Parti pour demeurer le seul maître à bord.
- ⤴ Il a modifié unilatéralement les Statuts pour justifier de manière tacite son renoncement à la lutte pour l'imperium. En outre lorsque la remarque lui est faite par des membres du parti à propos de cette modification arbitraire, Etienne Tshisekedi répond qu'il l'a fait parce que c'est lui qui incarne l'UDPS. Nous disons non à cette allégation orgueilleuse, car l'UDPS est un patrimoine commun qui n'appartient à personne et elle survivra à chacun de nous.
- ⤴ Le Président Tshisekedi a modifié les objectifs du Parti et transformé ce dernier en un groupe de pression ou un syndicat familial, tout en s'arrogeant tous les pouvoirs. Les Statuts signés par Etienne Tshisekedi le 25/10/2013, curieusement notariés le 01/03/2013, c'est-à-dire avant leur signature, ont été rédigés le 25 janvier 2013! Ceci montre qu'un crime n'est jamais parfait. Ces

Statuts modifient l'article 10 des statuts officiels adoptés au Congrès de 2010 en supprimant l'objectif principal que s'est fixé ce Congrès, et qui est le fondement même de tout parti politique, à savoir: « ... *la conquête, l'exercice et la conservation démocratiques du pouvoir en vue de réaliser son projet de société...*». En effet, voici ce que la Loi no 04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des Partis politiques en RDC dit à son Article 2: «Au terme de la présente loi, il faut entendre par parti politique, une association de personnes physiques de nationalité congolaise qui partagent la même idéologie et le même projet de société en vue de conquérir et d'exercer démocratiquement et pacifiquement le pouvoir d'Etat».

D'après le site La Toupie : «un parti politique est un groupe de personnes qui partagent les mêmes intérêts, les mêmes opinions, les mêmes idées, et qui s'associent dans une organisation ayant pour objectif de se faire élire, d'exercer le pouvoir et de mettre en œuvre un projet politique ou un programme commun. *L'objectif de gouverner distingue les partis politiques d'autres organisations comme les groupes de pression, les corporations et les syndicats*».

- ⤴ L'UDPS, parti politique auquel nous appartenons, a comme objectif d'accéder au pouvoir et de gouverner. L'UDPS familiale, non autrement identifiée, constitue un groupe de pression ou un syndicat familial dont l'objectif est le «changement». Il n'est pas clairement précisé quel est le modus operandi de ce changement.
- ⤴ Depuis deux ans, l'UDPS est orpheline. En supprimant l'objectif principal de conquête du pouvoir des statuts officiels, en étant toujours absent du terrain des opérations, et en renonçant à la lutte pour « l'imperium », Etienne Tshisekedi a tout simplement pris congé du grand parti UDPS qu'il a abandonné dans la rue.
- ⤴ Kwame Nkrumah, le premier Président du Ghana, paraphrasant la Bible, nous recommande ce qui suit: «cherchez d'abord le pouvoir politique (imperium) et vous pourrez par la suite appliquer votre programme». Malheureusement, certains parmi nous utilisent l'UDPS plus pour se remplir les poches que pour faire arriver le parti au pouvoir.

L'ingérence de la famille biologique du Président dans les affaires du parti.

- ⤴ La question de l'ingérence de la famille biologique du Président dans les affaires du parti avait été dénoncée et largement traitée dans la déclaration de la Base du Parti, signée par plus de 40 fédérations de l'UDPS en novembre 2014. Cette déclaration avait désavoué Messieurs Mavungu et Tshilombo respectivement Secrétaire Général et Secrétaire du Parti chargé des Relations Extérieures pour incompétence. L' incompétence de ces deux « responsables » vient de s'étaler au grand jour par le fiasco criant de la liste de l'UDPS qu'ils ont présentée aux élections provinciales. En effet cette liste est classée en 20^{ème} position, loin derrière tous les nouveaux partis tels que le PPRD, le MSR, l'AFDC, le PALU, le CRC, l'UNC, le MCR, le PPPD, le PND, l'ARC, le BUREC, le CCU, le LDIC, l'UNADEF, le PDC et l'ACO. Elle ne comprend que 276 candidats dont 21 femmes, soit à peine 8%, sur 711 sièges à pourvoir.

L'UDPS n'a présenté des candidats que dans 81 des 189 circonscriptions électorales. **Ces statistiques sont sympomatiques d'un leadership défaillant qui doit être remplacé illico presto.**

- ⤴ L'ingérence de la famille s'est manifestée notamment par des interventions intempestives et par une volonté manifeste des membres de la famille biologique du président d'ostraciser des cadres du parti afin que ceux-ci ne rencontrent pas le président dans le cadre de leurs activités normales.
- ⤴ Aucune sanction n'a été prise à l'endroit des membres de la famille qui ont choisi de collaborer avec le pouvoir en place en allant siéger au parlement ou en touchant nuitamment les émoluments de parlementaire. Par contre, les cadres consciencieux qui, bien que élus, se sont démarqués du pouvoir en respectant le mot d'ordre de Etienne Tshisekedi et les instructions du parti de ne pas siéger, se sont vus sanctionnés par ceux de la famille biologique qui ont pourtant trahi, et tout ceci, devant un silence assourdissant de Etienne Tshisekedi.
- ⤴ L'utilisation abusive de l'état de santé de Etienne Tshisekedi pour promouvoir un membre de sa famille, à qui tout est permis, en vue de placer le parti devant le fait accompli d'un remplaçant obligé du président du parti, est une démarche que nous refusons et rejetons de toutes nos forces.

Le manque de transparence et la mauvaise gestion des finances du parti

- ⤴ Des révélations avérées d'une gestion financière catastrophique des fonds de la dernière campagne électorale auraient dû susciter l'intervention des commissions de contrôle financier et de discipline. Malheureusement, ces commissions prévues respectivement aux articles 57 des statuts et 69 du Règlement intérieur n'existent pas du fait que le Président du Parti n'a pas mis en place la Convention Démocratique Nationale du Parti, conformément à l'article 63 des Statuts et 74 du règlement d'ordre intérieur qui précisent que la Convention Démocratique du Parti devait être installée 4 jours après la clôture du Congrès. Les actes suivants posés par le Président du Parti ne reflètent pas la bonne gouvernance et la transparence prônées par le parti, conformément à la résolution n°10 du Congrès.
 - ⤴ De manière générale, le Président a mal géré les fonds récoltés dans le cadre de la dernière campagne électorale de 2011 qui ont échoué dans ses mains plutôt que dans les comptes du parti, conformément à l'article 63 du Règlement Intérieur du parti. A ce jour, le parti ignore le total des fonds reçus. Joseph Kasavubu aurait été nettement plus transparent. Il aurait spontanément communiqué le détail de toutes les sommes reçues, ainsi que les dépenses effectuées et remis le reliquat à la trésorerie. Dans notre cas, les choses se sont très mal passées:
 - ⤴ En décembre 2011, sur décision personnelle du Président, trois cents mille US dollars ont été remis au Secrétaire Général en mains propres en espèces sonnantes et trébuchantes sans document comptable pour des dépenses non budgétisées.
 - ⤴ Quatre cents mille euros ont été, sur ordre du président, virés du compte de la fédération du parti en Belgique au compte privé de son épouse. A ce jour, le parti ignore l'usage qui a été fait de cet

argent. Contrairement au cas précédent pour lequel le responsable du parti impliqué a été emmené par le Président devant la justice du pouvoir que nous contestons pour justifier l'utilisation de l'argent reçu, dans le deuxième cas, c'est l'embargo total, et aucune explication n'a été donnée. Bien au contraire, le responsable du parti en Belgique qui a révélé cette information a été débarqué arbitrairement de son poste avec comme motif fallacieux que cette révélation constituait une insulte à la famille.

- ✧ Une propriété immobilière (Bercy), située sur le Boulevard Lumumba à Limete, acquise pour environ un million de US\$ comme permanence de l'UDPS et payée avec des fonds reçus par le parti, a changé de propriété de manière inexplicée en faveur de la famille du Président.
- ✧ Certains cadres qui avaient perdu l'argent du parti avaient reçu ordre de le rembourser, tandis que les membres de la famille peuvent impunément s'approprier le patrimoine du parti.
- ✧ Des fonds récoltés au Canada (plus de dix mille dollars) ont été transférés à New York sur ordre du Président, et ont ensuite pris une destination inconnue.
- ✧ Les fonds récoltés à partir de 2012 dans le cadre de la campagne hypothétique de lutte pour la récupération de l'imperium et dont le montant est inconnu n'ont jamais été justifiés et leur gestion est totalement opaque.
- ✧ Les cas sont légion où l'argent du parti a été mal géré. C'est ainsi que le parti continue à demeurer indigent alors que beaucoup d'argent qui lui revient a été détourné. Malgré le fait qu'il y a eu autant d'argent, le président s'évertuait à dire aux candidats députés en 2011 qui avaient péniblement payé 150 US\$ pour s'inscrire sur la liste du parti, qu'ils devaient se débrouiller et qu'il n'y aurait aucune contribution pour leur campagne, car le parti n'avait pas d'argent et que lui même avait déjà fait sa campagne par la «longue lutte» qu'il avait menée. Il s'est avéré par la suite que le parti avait suffisamment d'argent et qu'il pouvait largement contribuer à la campagne de ses candidats.

3. Nous, membres du parti signataires de la présente déclaration, ayant analysé les causes profondes de la crise que traverse l'UDPS, avons jugé nécessaire de prendre les dispositions idoines permettant de mettre fin à cette situation délétère et stopper la gangrène.

III. LEÇONS POSITIVES DE L'HISTOIRE DE NOTRE LUTTE.

4. A présent, il est grand temps que nous prenions une nouvelle initiative comme l'histoire de notre propre lutte nous l'apprend:
 - ✧ En 1987, lorsque le leadership du mouvement a signé les Accords de Gbadolite, acceptant de rentrer dans le MPR, des cadres du Parti ont créé la Direction Politique Rénovée (DPR) pour continuer la lutte. Ils ont ainsi gardé le flambeau et l'esprit du mouvement.

- ⤴ récupérer le patrimoine du Parti;
- ⤴ négocier les termes de la réunification du Parti;
- ⤴ organiser le Congrès extraordinaire qui élira le Président du Parti ainsi que notre candidat à la Présidence de la République.

⤴ **Sur les tripatouillages et la falsification des statuts par Etienne Tshisekedi.**

En définitive, les statuts modifiés en 2013 par Etienne Tshisekedi sont illégaux et illégitimes. Les seuls statuts valables sont ceux approuvés au Congrès de 2010. En conséquence, toutes les nominations faites par Etienne Tshisekedi au delà de la période transitoire de trois ans après le Congrès de 2010 (fin 2013) sont toutes nulles et de nul effet.

⤴ **Sur l'ingérence de la famille biologique du président dans les affaires du parti.**

Le nouveau leadership mettra une ligne de démarcation nette entre les affaires du parti et celles des familles en évitant particulièrement d'oeuvrer dans les propriétés privées des responsables du parti. Particulièrement, le nouveau président du Parti utilisera tous les moyens légaux pour récupérer la permanence actuellement confisquée par la famille du Président Etienne Tshisekedi.

⤴ **Sur le manque de transparence et la mauvaise gestion des finances du parti.**

Pour un meilleur contrôle de l'argent du parti et pour éviter des détournements, nous insistons sur la mise en place de la Convention Démocratique Nationale dotée de ses commissions permanentes (contrôle financier et discipline), et nous proposons que, désormais, la gestion de l'argent récolté à l'extérieur du pays soit confiée au «Fonds UDPS» qui doit être ré-organisé pour ce faire. Nous exigeons du Président qu'il fasse un décompte complet et précis de l'argent reçu au nom du parti dans le cadre de la campagne électorale de 2011 et celui de la récupération de l'impérium.

- ⤴ Les manquements graves qui viennent d'être relevés dans la gestion du Parti auraient dû faire l'objet de la saisine par les Commissions de Contrôle Financier et de Discipline du Parti, malheureusement inexistantes, mais ce sont là des fautes très graves qui devront être sévèrement sanctionnées, raison pour laquelle nous demandons au président intérimaire de mettre immédiatement en place la Convention Démocratique d'où seront issues les différentes commissions permanentes.

6. Nous nous sommes finalement souvenus de nos martyrs, ces héros qui ont payé de leur sang pour que vive ce parti, oubliés au détriment d'un culte personnel et l'encensement des profiteurs ayant vécu dans l'opulence en marge du combat. Ils doivent sans doute aujourd'hui se retourner dans leurs tombes devant les abominations que connaît le parti et les violations des principes qui constituent le fondement même de la lutte pour laquelle ils ont fait le sacrifice suprême. Nous devrions penser à eux chaque fois que

nous voulons poser un acte qui doit engager l'avenir du parti et de notre pays. Nous voulons les répertorier tous, afin que, le moment venu, nous puissions leur rendre l'hommage qu'ils méritent. Nous citons Roger Kana Kange, Evrard Makota, Tshal Kalend, Cédric Nyanza; nous pensons aussi à tous les autres non encore identifiés, qui ont été jetés au fleuve ou dans des fosses communes. Dans cette longue lutte de l'UDPS décrite comme un « bal de chauves », Il est très troublant de constater, si tard dans la lutte, que l'animateur principal de ce bal de chauves, le «DJ», n'est pas chauve! Que faire, sinon constater cette triste réalité, la dénoncer, et se choisir un nouveau «DJ», réellement chauve à même de conduire le bal jusqu'à son épilogue. En d'autres termes, nous devons trouver un nouveau leader qui va emmener le parti à concrétiser son objectif d'accéder au pouvoir.

7. Au nom de Robert Kane-Kange mort en relégation sous le régime de Mobutu, Tshal Kalend pendu par la sécurité de Mobutu à Lubumbashi, Evrard Makota abattu à bout portant par la DSP sur le Boulevard Lumumba à Debonhomme (Kinshasa), Cédric Nyanza immolé dans le Bas-Congo pour revendiquer la victoire électorale de Tshisekedi à l'élection présidentielle du 28 novembre 2011, et tant de nos membres fauchés par les différentes dictatures qui se sont succédées au pouvoir à Kinshasa, nous demandons à Etienne Tshisekedi de faire un sérieux examen de conscience si cela est encore possible, et de se retirer de la politique pour consacrer le reste de son temps à sa santé, car il est malade. Les rares sorties forcées qu'il a effectuées dernièrement prouvent éloquemment qu'il a vraiment besoin de repos.

V. NON A LA PARTICIPATION DE L'UDPS AU DIALOGUE AVEC KABILA

8. Nous avons enfin examiné un problème d'actualité relatif à la proposition de Etienne Tshisekedi de faire participer l'UDPS à un dialogue avec le pouvoir dictatorial en place à un an de la fin du mandat en cours de Joseph Kabila, par ailleurs très controversé. Nous sommes arrivés au constat amer que ce *dialogue prôné par Etienne Tshisekedi* n'était d'aucun intérêt pour la concrétisation des objectifs que nous poursuivons, à savoir: la conquête, l'exercice et la conservation démocratiques du pouvoir. Au contraire, il est visiblement destiné à satisfaire des intérêts purement égoïstes. Pire encore, *c'est une passe en or adressée à Joseph Kabila, car elle n'est rien de moins qu'une ouverture à la recevabilité de sa candidature pour un troisième mandat!* En effet ce dialogue débouchera inéluctablement sur la formation d'un gouvernement (de Transition ou d'Union Nationale), ce qui correspond à l'instauration d'un nouvel ordre juridique conformément à la nouvelle pratique constitutionnelle.

Le partage du pouvoir dans un gouvernement (de transition ou d'union nationale) avec l'opposition, que l'UDPS accepte d'y participer ou non, induit l'interruption du mandat actuel de Joseph Kabila, par ailleurs très controversé et, celui-ci n'étant pas arrivé à son terme, offre de manière implicite à Joseph Kabila une source de légitimité pour briguer un troisième mandat. Notons qu'une situation équivalente qui représente une jurisprudence sur le plan international, avait permis au Président Abdoulaye Wade du Sénégal de briguer un troisième mandat constitutionnellement prohibé, pour avoir modifié la durée de son mandat de 7 à 5 ans au cours de son deuxième et dernier mandat, mettant ainsi en place un nouvel ordre institutionnel. En réclamant la tenue d'un dialogue en position de faiblesse, on donne à son interlocuteur le loisir d'imposer

ses propres conditions, surtout si au départ on a invoqué un prétexte fallacieux pour le réclamer.

Il faut déplorer que dans les mêmes circonstances avec le pouvoir finissant de Mobutu hier, Etienne Tshisekedi avait forcé un dialogue avec Mobutu à Nice que tout le monde avait rejeté et qui avait permis à ce dernier de rebondir dans un retour triomphal à Kinshasa. Nous savons que Mobutu en avait profité, l'UDPS n'en avait pas bénéficié, Dieu seul sait quel bénéfice personnel Etienne Tshisekedi en a tiré. Par ailleurs, la feuille de route proposée par Etienne Tshisekedi reprend de nombreuses dispositions de la loi électorale qui doivent être respectées, mais qui ne l'ont jamais été dans le cadre de la loi. Par quel mécanisme un simple dialogue entre groupes d'individus imposera-t-il le respect de ces dispositions là où la loi n'a pas réussi à le faire ? Les Accords d'Addis Abeba invoquées ont été mal interprétées et ne peuvent pas être la référence pour réclamer un dialogue.

Comment peut-on, en outre, décider d'aller dans un dialogue contre la volonté populaire et déclarer ensuite souhaiter recourir à ce même peuple en cas d'échec? N'est-ce pas un véritable mépris à l'égard du peuple que l'on considère comme un simple objet que l'on n'utilise que pour satisfaire son orgueil personnel? Quoi qu'il en soit, comme la grande majorité des membres de l'UDPS, nous nous opposons à la tenue de ce dialogue contre-nature qui doit être considéré comme une véritable trahison.

Fait à Bruxelles, le 31 juillet 2015.

Les Signataires :

André Kalonzo Ilunga	Co-fondateur ; Représentant honoraire aux Nations Unies, Ancien Secrétaire du Parti Chargé de Mission au Katanga
Raphaël Kashala	Ancien Directeur de Cabinet du Secrétaire National aux Relations Extérieures; Conseiller honoraire à la Représentation au Benelux ; Ancien Conseiller particulier du Président Tshisekedi
François Tshipamba Mpuila	Représentant honoraire au Benelux; Coordonnateur du Bureau d'Etudes, Expertises et Stratégies (BEES)
Léonard Mpoyi Muadianvita	Représentant honoraire en Norvège
Raymond Kabalu Kadima	Co-fondateur, Ancien Conseiller Culturel du Premier Ministre Tshisekedi, Représentant-Adjoint au Danemark
Ange Kalonji Tshidimba	Conseiller honoraire à la Représentation du Canada
Madame Kashika	Membre du Parti Fédération de Belgique
Sylvain Nsenda Kalala	Président honoraire Comité Fédéral du Canada, Président de la Convention Démocratique du Canada
Urbain Ndondo	Conseiller Diplomatique à la Représentation du Canada
Oscar Mutombo	Membre du Parti Fédération du Canada
Marcellin Kwilu Mondo	Président honoraire Section Ontario / Canada
Papy Bisungu	Membre du Parti Fédération du Canada
Toure Kabongo Mukendi	Président Section Ontario / Canada
Nono Ilunga Bukasa	Président honoraire Comité Fédéral Canada
Andre Kabemba	Membre du Parti Fédération du Canada

Eddy Bozinga :	Président-Adjoint Section Ontario/Canada
Sage Gayala	Secrétaire Fédéral chargé de la communication Fédération du Canada
Bernard KabeyaTshilumbayi	Représentant-Adjoint en France
Liévin Tshiembe Ntambue	Secrétaire Fédéral chargé de l'Administration Fédération du Danemark
Philippe Mandangi	Représentant honoraire au Royaume Uni
Albert Mukendi	Conseiller honoraire Représentation au Royaume Uni
Placide Kanema	Président honoraire Comité Fédéral de Norvège
Félix Mulamba	Président honoraire de l'Assemblée Fédérale de Norvège
Georges Mboa	Membre du Parti Fédération de Belgique
Marie Tshibwabwa	Membre du Parti Fédération des Etats-Unis d'Amérique